



ESTUAIRE DE LA CHARENTE – ARSENAL DE ROCHEFORT

Grand Site de France en projet



GOVERNANCE

Région : Nouvelle-Aquitaine

Département : Charente-Maritime

Superficie : 15 communes, 25 000 ha terrestre et 10 000 ha sur le domaine public maritime dont 17 000 ha en site classé

Gestionnaire : Communauté d'Agglomération Rochefort Océan

FREQUENTATION – MESURES DE PROTECTION ET DE GESTION

Site classé au titre de la Loi de 1930, Natura 2000, loi littoral...

Fréquentation annuelle : 1 million de visiteurs

LE SITE

Le site de l'Estuaire de la Charente – Arsenal de Rochefort témoigne d'un grand intérêt pittoresque par l'immensité et la monumentalité des paysages de son embouchure qui contrastent avec la sérénité du fleuve dans sa partie amont. Il témoigne aussi d'un intérêt historique hors du commun avec la présence des nombreux édifices et aménagements de l'Arsenal de Rochefort créés par la volonté de Louis XIV.

L'ensemble du territoire est jalonné de cheminements pédestres, cyclistes, fluviaux et maritimes. Le patrimoine du site est marqué par le Marais, milieu naturel très préservé (Natura 2000 et Réserves Naturelles) et par le patrimoine de l'Arsenal de Rochefort.

LES ENJEUX

A l'embouchure du Grand Site de l'estuaire de la Charente et de l'arsenal de Rochefort, les sites de la Pointe de la fumée, de l'île Madame et de l'Île d'Aix, soumis à des fréquentations fortes, font l'objet de projets visant à améliorer la qualité des espaces et à limiter l'impact des véhicules.

Dans le méandre de Rochefort, passe maritime de l'estuaire, le site du Pont Transbordeur, sera interprété dans un nouveau parcours de visite afin de comprendre le monument et son environnement.

Les ports de Rochefort et Tonnay-Charente rassemblent des patrimoines emblématiques aux retombées économiques significatives. Le site de l'arsenal à Rochefort, port d'attache de la frégate Hermione, fait l'objet d'une redéfinition de l'accueil des visiteurs. Quant aux quais de Tonnay-Charente, ils sont au cœur d'un projet de dynamisation du bourg.

Des lieux discrets mais majeurs – le chapelet de fortifications de l'arsenal, les Pôles Nature - sont concernés par des actions de préservation et de sensibilisation du public. Enfin, l'estuaire et l'arsenal se découvrent avec des itinéraires cyclables sans cesse améliorés dans le cadre de la Vélodyssée et de la Charente à vélo, ainsi qu'à bord de bacs ou de navettes fluviales au départ des pontons, modernisés et accessibles.

